



L'édito

Thomas Facchinetti

Un regard qui plonge...

C'est une affaire de regard sans doute, celui qu'on porte à la fois sur la détresse extrême et sur la beauté absolue.

D'un côté, Médecins du monde suisse présente dès cette semaine «Dans les yeux», une exposition destinée à marquer les 25 ans de l'ONG. Ce sont des portraits de réfugiés. Dans leur regard, la profondeur de ceux qui ont découvert dans la guerre les tréfonds de l'âme de certains humains.

De l'autre côté, début mars, Festisub tiendra sa 16^e édition et présentera une fois encore la beauté visible et silencieuse du monde sous-marin, sous-lacustre, sous l'eau en somme.

C'est une affaire de regard et de profondeur: elle nous permet de mesurer l'incroyable fragilité de notre environnement à la fois politique et environnemental. L'écosystème maritime et nos libertés politiques ont ceci de commun qu'ils ne sont pas imperméables à la sottise, aux excès, à la folie parfois des hommes. Nos rivages peuvent être pollués comme notre démocratie par le dédain dans lequel certains parfois les tiennent. Montrer la fragilité de ces équilibres nous amène à mesurer dans quels désastres leur rupture menace de nous plonger.

L'égalité humaine et l'intégrité de ce qui existe sous l'eau se trouvent ainsi réunies dans une exigence vitale, à la fois évidente et indéniable: vivre sans elles, ce n'est en fait que survivre.

Directeur de la Culture
et de l'Intégration



Parrain de Festisub, le biologiste et photographe sous-marin Laurent Ballesta a immortalisé le ballet d'une horde de 700 requins gris.

En apnée avec Festisub

Envie de goûter à l'ivresse des profondeurs? Festisub, le festival de l'image sous-marine de Neuchâtel, a dévoilé ce mercredi l'affiche de sa 16^e édition, qui se tiendra les 9 et 10 mars à l'Aula des Jeunes-Rives. Au menu: des films, des diaporamas, des expositions de photos et des invités d'ici et d'ailleurs, pour un voyage en eaux douces et salées, à la découverte des requins comme des beautés cachées du lac de Neuchâtel.

Pour cette nouvelle édition, Festisub pourra une fois de plus compter sur la présence de son prestigieux parrain Laurent Ballesta. Après avoir présenté sa recherche du coelacanth

ou la valse des mérus, le biologiste français, spécialiste de la photographie sous-marine, viendra parler de sa dernière expédition: une plongée de 24h au cœur d'une meute de 700 requins gris à Fakavara, un atoll préservé de Polynésie française. C'est la plus grande concentration de requins au monde connue à ce jour. Autrefois présent dans toute l'Europe et aujourd'hui en danger critique d'extinction, le requin ange livrera par ailleurs ses secrets dans un film de la québécoise Elodie Turpin.

Mais loin de ce grand prédateur, le public pourra également vibrer au chant des baleines avec Bernard Abeille et sa contrebasse, entrevoir

«Ce qui se cache sous la surface» des lacs des Alpes françaises avec Rémi Masson et découvrir les principaux milieux aquatiques d'eau douce de la planète, du lac Baïkal aux cavernes abyssales, avec le photographe fribourgeois Michel Roggo. Ou, tout simplement, plonger la tête dans les eaux du lac de Neuchâtel avec un diaporama de Cécile Francey. «Parfois, il n'y a rien, pas de crevettes minuscules, pas de banc de perches, mais des jeux d'ombre et de lumière, une falaise aux textures variées, des algues aux formes graphiques... Pour qui sait observer, il y a toujours des merveilles». (ab)

• Programme et billetterie sur www.festisub.ch



Pétards, lampions, danse du lion: Neuchâtel vivra samedi au rythme du Nouvel An chinois.



Le Théâtre Tumulte et les Chambristes présentent «le Conte pour ses enfants» de Friedrich Dürrenmatt.



Pourquoi planter des pins parasites au bord du lac? Les explications du Service des parcs et promenade.

LEOMEUBLE SOLDES LEOMEUBLE SOLDES LEOMEUBLE SOLDES



Grande vente de Canapés d'exposition **OFFRES UNIQUES À SAISIR**

Par exemple: Salon cuir Walter, canapé 3 places
(2 places relax électriques) + Canapé 2 places fixe

Fr. 5'995.- au lieu de Fr. 13'969.-

Rte de Boudry – 2016 Cortaillod – 032 842 10 21 – www.leomeuble.ch



**DANSE
EQUILIBRE**

Danse et
travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

www.danse-equilibre.ch



Université

Master en finance de niveau mondial

Le master en finance de la Faculté des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel est monté en grade. L'UniNe a en effet rejoint ce début d'année la liste très exclusive des institutions partenaires du Chartered Financial Analyst (CFA) Institute, qui délivre une certification mondialement reconnue dans le domaine de l'analyse financière. Une belle reconnaissance pour cette formation qui allie de façon innovante les exigences internationales aux réalités de l'économie régionale.

Bien que déjà certifiée «CFA» depuis 2014, l'UniNE est à présent la troisième université en Suisse à jouir d'un tel partenariat. «Notre master couvre plus de 70% des connaissances requises pour passer l'examen CFA», explique David Ardia, directeur du master en finance. «Ce label est la confirmation du travail de qualité mené depuis plusieurs années déjà par toute l'équipe de l'Institut d'analyse financière, sans oublier l'excellence de nos étudiant-e-s qui se profilent à chaque fois parmi les finalistes, lors de la compétition *CFA Institute Research Challenge*.»

Spécialisé dans l'analyse financière et la gestion de fortune, le master en finance permet aux étudiant-e-s d'acquérir une connaissance approfondie des méthodes appliquées dans l'industrie financière et de les mettre en pratique selon les standards éthiques de la profession.

L'Institut CFA est l'association internationale des professionnels de l'investissement. Il établit les standards d'excellence pour l'ensemble de la profession. Il compte quelque 142'000 membres dans près de 160 pays et territoires.



L'Université de Neuchâtel une nouvelle fois reconnue pour la qualité d'un enseignement. • Photo: Guillaume Perret



Le Nouvel An chinois sera dignement célébré le 10 février à Neuchâtel



Pour l'instant au repos, les lions préparent leur fameuse danse chinoise. • Photo: Jean-Marc Boerlin

Comme une bonne odeur d'épice au centre-ville

Depuis qu'une petite équipe de passionnés de la Chine et de sa culture a décidé de faire partager son enthousiasme pour l'Asie chaque année à travers l'organisation du Nouvel An chinois, le succès ne s'essouffle pas. Mieux, la population neuchâteloise répond toujours plus présente depuis 2010 et les organisateurs s'attendent à nouveau à accueillir une petite dizaine de milliers de personnes le 10 février pour la neuvième édition. Le thème de cette année, «la route des épices», fleurit bon la fête!

«La culture chinoise est exceptionnelle sur de multiples points et les Chinois ont été des précurseurs dans énormément de domaines. Et je ne vous parle même pas de l'architecture impressionnante de ce pays et de la beauté de ses paysages...». Lorsqu'il évoque la passion de la Chine qui le dévore depuis plus de trente ans, Laurent Paillard a de la peine à cacher son enthousiasme.

Il faut dire que ce commerçant de Neuchâtel sait de quoi il parle, lui qui s'est déjà rendu à une trentaine de reprises dans le pays qu'il chérit tant. Celui qui donne aussi des cours de Feng Shui a l'engouement contagieux et c'est naturellement qu'il a décidé de créer l'Association Nouvel An chinois Neuchâtel pour partager son amour de la Chine.

D'abord lancé avec son épouse, l'événement a pris de l'ampleur. Le comité de l'association compte aujourd'hui une douzaine de personnes parmi lesquels des représentations de la communauté asiatique de Neuchâtel. «L'idée de base était de faire vivre le centre-ville qui est très calme après l'euphorie des fêtes de fin d'année. Je n'avais aucunement pensé qu'organiser une journée autour de la culture chinoise serait aussi bien accueilli par les ressortissants de cette communauté et par une large partie de la population», renchérit le président de l'association.

La Danse du lion, une tradition devenue reine!

Parmi les vingt-huit stands qui s'installeront entre la rue du Temple-Neuf et la rue du Bassin ce 10 février entre 10h et 18h, la moitié seront tenus par des Asiatiques. «C'est magnifique de voir cette communauté s'investir autant dans ce projet et c'est d'autant plus important qu'il s'agit de l'unique Nouvel An chinois célébré à ciel ouvert en Suisse.» Cette année la date exacte du Nouvel An chinois est en réalité le 16 février mais il est fêté un peu en avance pour permettre aux Chinois d'y participer à Neuchâtel.

Si la manifestation reçoit un si bon écho aujourd'hui et que 8'000 à

10'000 y ont participé l'année passée, ce ne fut pas toujours aussi populaire: «Il a fallu convaincre de la qualité et de l'intérêt de ce «condensé de Chine» que nous proposons l'espace d'une journée. Nous y sommes allés gentiment. Lors de la première édition, il devait y avoir une cinquantaine de badauds et trois stands de nourriture», se souvient avec amusement Laurent Paillard. Désormais, de nombreuses animations sont organisées parmi lesquelles de la danse, du chant, de la musique, de la calligraphie, une dégustation de thé et bien d'autres choses.

Les épices mises en valeur

La découverte de l'Asie pourra aussi se faire avec des stands de médecine chinoise, d'initiation à la langue chinoise ou encore des ballades à dos de chameaux. S'il n'y aura pas de lâcher de lanternes comme ce fut le cas en 2017, l'année du Chien de Terre mettra à l'honneur les épices et plus précisément la route des épices. «Un quiz géant sera organisé sur les épices et chaque stand en présentera une variété différente. Les résultats du concours seront annoncés à 18h.» Ce sera juste après la tant attendue Danse du lion, organisée par Ching Woo à 16h30 et à 17h30.

Kevin Vaucher



Nouvelle exposition doublée d'un spectacle au Centre Dürrenmatt de Neuchâtel

Friedrich Dürrenmatt, côté père

Il était une fois les folles aventures de trois enfants à bord d'un avion de carton... En collaboration avec le Centre Dürrenmatt Neuchâtel (CDN), le Théâtre Tumulte et les Chambristes présentent «Un peu de vacances», un spectacle musical librement adapté d'un conte illustré créé dans les années cinquante par Friedrich Dürrenmatt et ses trois enfants. La partition est signée par Jean-Philippe Bauermeister.

Destinée tant aux enfants qu'aux adultes, cette création neuchâteloise s'inscrit dans le cadre de l'exposition «Friedrich & Ruth Dürrenmatt: tel père, telle fille?», à voir jusqu'au 22 avril au CDN. «De toute la famille, Ruth est celle qui, depuis son enfance, se rapproche le plus de Friedrich Dürrenmatt», relève la directrice du musée Madeleine Betschart. Comme son père, la benjamine des trois enfants est en effet une artiste protéiforme: elle peint, dessine, écrit, chante et compose de la musique. Mais alors que Friedrich Dürrenmatt glisse beaucoup de références concrètes à la mythologie et à la Bible dans son



De gauche à droite, le compositeur Jean-Philippe Bauermeister, Ruth Dürrenmatt, Monique Ditisheim et Jean-Philippe Hoffman, du Théâtre Tumulte. • Photo: Stefano Iori

œuvre, Ruth puise son inspiration dans la nature et dans les rêves.

Dieu ou monstre?

«Quand j'étais jeune, mon père était un mystère pour moi. Je le voyais marcher en se parlant à lui-même, écrire, peindre, dessiner et je me demandais s'il était un monstre ou un Dieu à créer ainsi des mondes», confie Ruth Dürrenmatt. «Cela m'a beaucoup influencée. A mon tour, j'ai eu envie de construire mon propre monde».

Aquarelles colorées, illustrations, broderies: l'exposition donne un aperçu de la production picturale de Ruth Dürrenmatt, avant de dévoiler une facette inédite du grand artiste bernois: un conte créé à huit mains en 1956 lors de vacances pluvieuses au bord de mer. Tandis que Friedrich Dürrenmatt réalisait les illustrations, ses trois enfants imaginaient le scénario. Adulte, Ruth Dürrenmatt s'est replongée dans ses souvenirs pour coucher le texte sur le papier.

Une épopée fantasmagorique

Le conte raconte l'épopée de trois enfants qui partent à l'aventure pour croiser des forces plus ou moins bienveillantes sur terre, dans les airs et au fond des mers. Un tour du monde fantasmagorique parcouru de figures mythologiques et de créatures imaginaires, dont se sont emparés le Théâtre Tumulte et le compositeur neuchâtelois Jean-Philippe Bauermeister pour créer un spectacle mêlant théâtre et musique.

L'histoire sera à la fois racontée, jouée par des comédiens et traduite en musique, alors que seront projetées sur un écran les peintures de Friedrich Dürrenmatt. «Il y a beaucoup d'humour dans

ces dessins, ce que nous avons accentué sur scène», explique le comédien et metteur en scène Jean-Philippe Hoffman. Quatre représentations publiques et trois scolaires se tiendront dans le cadre de l'exposition, avant une reprise lors de la Fête du Théâtre. (ab)

«Un peu de vacances»: le samedi 17 février à 20h, les 18 et 24 février à 17h et le dimanche 22 février à 11h15 au Centre Dürrenmatt de Neuchâtel. Infos: www.cdn.ch



Agenda culturel

Galleries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN, (Espl. L.-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h, www.mahn.ch. Exposition «Valérie Favre» jusqu'au 12.08.2018, ma 13.02, visite commentée à 12h15; Inauguration borne interactive, je 08.02 à 18h30; Film animé «Métamorphoses» me 14.02, 12h30 à 14h15.

Galleries de l'histoire, Antenne du MAHN, (Av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Muséum d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch. Conférence «Le Vivant: Sources d'énergie pour le futur» me

07.02 à 20h; Films «Les saisons» di 11.02 à 10h30 et «Il était une fois... le muséum» di 11.02, dès 14h.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), ouverture ma à di, de 10h à 17h, www.men.ch. Exposition «L'impermanence des choses», je 08.02, visite guidée, 12h15 à 13h15, réservation souhaitée.

Jardin botanique de Neuchâtel (Peruis-du-Sault 58), ouverture 7j/7, de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch. Atelier de taille «Tailler? Si oui, comment?» sa 17.02 de 8h30 à 12h30, inscription obligatoire, 032 718 23 50; Exposition «Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent» jusqu'au 2 décembre 2018.

Dans la villa, exposition «Natures en soies» de Danielle Steiner jusqu'au 18.03.18, Ouverture tous les jours, de 12h à 16h.

Atelier des musées

Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

MAHN
• «Haut les masques!» atelier 7 à 11 ans, me 07.02 de 14h30 à 16h30.

MEN
• «La momie en bonne compagnie» atelier 7 à 10 ans, me 14.02 de 14h à 16h.

MHN
• «Chouette une pelote!» atelier 7 à 10 ans, me 14.02 de 15h30 à 17h.
• «Qui croque qui?» atelier 4 à 6 ans, me 07.02 de 13h30 à 15h.

Divers

Café du Cerf (Anc.-Hôtel-de-Ville 4), Live music «The Rebel Roots»

ve 09.02, dès 22h; «Gumboots» sa 10.02 dès 22h, www.cafeducerf.ch.

Cinéma Minimum (Quai Philippe-Godet 20), Film «Fauves» de Robert Altman, me 07.02, 20h; «Dans le lit du Rhône», je 08.02, 20h, www.cinemimum.ch.

Lundi des mots, «Je suis mort un soir d'été» de Silvia Haerri, lu 12.02, 18h30, Salle de lecture BPUN, (Pl. Numa-Droz 3) www.leslundisdes-mots.ch.

Théâtre du Pommier (Pommier 9), Théâtre «La Mélodie du Petit Barbare» me 07.02 et je 08.02, à 20h; Exposition «Souvenirs de l'Enfance» jusqu'au 18.04; me à ve, 9h-12h, 14h-17h30, www.ccn-pommier.ch.



 L'actualité culturelle

Aux origines du jazz



Dans un spectacle à voir jusqu'à dimanche, la danseuse Laura Rossi et l'accordéoniste Cédric Liardet nous plongent dans les années folles, cette époque bénie où le jazz émerge, la danse se libère et les corps se dénuident. Dernière création de la compagnie Tape'nads danse, «Cotton club Parade» est un clin d'œil au mouvement féministe américain «Flappers», ces femmes qui, au début des années 20, ont défié les carcans de la société, faisant valser quelques archétypes.

«Cotton club parade»: du 8 au 11 février au théâtre du Concert; du jeudi au samedi à 20h30 et le dimanche à 17h. Réservations: 032 724 21 22.

Voyage à travers l'art lyrique

A l'aube de la trentaine, Ophélie retrouve par hasard Rémi, son ami d'enfance. Alors qu'elle mène une existence bien tracée, lui continue de vivre comme un adolescent. Cette rencontre impromptue va-t-elle bouleverser le destin de ces deux âmes? Dans un spectacle proposé en collaboration avec la HEM Genève-Neuchâtel, la soprano Mathilde Rogé prend cette histoire comme fil rouge pour tisser un lien entre différents extraits du répertoire lyrique, voyageant à travers les époques et les genres. Un spectacle musical alliant rire et poésie, avec des airs de Clara Schumann, Carl Maria von Weber, Mozart, Kurt Weill, Offenbach, Haendel ou Donizetti.

«Il va partir»: mercredi 14 février de 12h15 à 13h dans la petite salle du Théâtre du Passage. Réservations: 032 717 79 07 ou www.theatredupassage.ch

La valse du désir



La saison Hiver de danses se poursuit avec «Une femme au soleil», une pièce envoûtante de Perrine Valli sur l'attraction des corps inspirée de l'œuvre picturale d'Edward Hopper. Dans ce troisième et dernier opus d'un triptyque consacré au désir, la

danseuse et chorégraphe franco-suisse explore la sensualité féminine dans toutes ses nuances, entraînant ses partenaires dans une valse troublante sur une musique électro pop de Polar. Mercredi 14 février à 20h au Théâtre du Passage. Infos: www.hiverdedanses.ch Réservations: 032 717 79 07 ou www.theatredupassage.ch

Tacabutun

«Coudre un bouton» ou «bavarder avec un inconnu»? C'est bien au sens figuré qu'il faut prendre l'expression milanaise qui a donné son nom à ce trio vocal neuchâtois, en concert la semaine prochaine au Salon du Bleu café. Fausta Ferrari (chant), Tonino Maggiore (guitare, chant, tamburello) et Alex Prada (chant) ensoleilleront vos oreilles avec un large répertoire de chants populaires italiens d'hier et d'aujourd'hui.

Judi 15 février à 20h au Salon du Bleu Café. Infos: www.tacabutun.ch

 Le vent souffle déjà sur le 3^e concert de la saison de l'Ensemble Symphonique Neuchâtel

Que vous emporte le vent!

L'Ensemble Symphonique Neuchâtel voit double pour son troisième concert de la saison «Vive les vents». Après une première représentation donnée le samedi 10 février au Casino du Locle (20h), un bis repetita aura lieu le lendemain au Temple du bas (17h). Il mettra à l'honneur les sons harmonieux des instruments à vent.

Dans ce nouveau concert, les souffleurs auront tout loisir de s'exprimer puisque c'est exclusivement à travers eux que l'Ensemble Symphonique Neuchâtel entend couper le souffle aux spectateurs. De la *Sérénade n°11 en Mi bémol majeur* de Mozart en passant par la *Partita en Mi bémol majeur* de Krommer en terminant en beauté avec la *Sérénade en ré mineur* de Dvořák, le programme est particulièrement alléchant. Le tout étant mené à la baguette par le chef d'orchestre d'origine allemande Alexander Mayer.

La Stravaganza en première partie

La première partie de cette représentation à huit et dix vents a été confiée à l'ensemble à cordes du Conservatoire de musique neuchâtois La Stravaganza. Fondé en 2002 par les violonistes Carole Haering et Louis Pantillon, il a notamment



La Stravaganza assurera une première partie pleine d'audace. • Photo: sp

l'ambition de former la relève au répertoire traditionnel pour orchestre à cordes mais aussi de toucher à des domaines plus divertissants comme la musique de film ou de comédie musicale. Cet ensemble séduit par l'audace et la qualité de ses interprétations. Notez encore qu'une visite guidée des coulisses avec accès à une répétition et rencontre avec le chef d'orchestre est organisée en marge des deux concerts

le 7 février au Temple du bas (entre 12h15 et 13h30, sur inscription via: www.atelier-des-musees.ch). (kv)

Concert de l'Ensemble Symphonique Neuchâtel «Vive les vents»: le 10 février à 20h au Casino du Locle et le 11 février à 17h au Temple du Bas. Précédé par «une visite des coulisses» au temple du bas le 7 février entre 12h15 et 13h30.



Chronique culturelle

Short cuts

Dans la salle dite des 25 caves au sous-sol des anciennes brasseries Müller se niche un mini-cinéma cosy, avec des fauteuils en velours rouge, qui propose une bière superdorée au curcuma brassée à Cortaillod. Cela vaut la peine d'y aller rien que pour cela... L'Association «Cinéma minimum» y projette des films d'art et d'essai difficiles à voir ailleurs. Comme «Short cuts» par exemple, un film de Robert Altman tourné en 1993. Montré samedi en collaboration avec le Musée d'art et d'histoire, ce long-métrage avait été choisi par la peintre Valérie Favre pour illustrer son travail. Librement inspiré de nouvelles de Carver, «Short Cuts» nous emmène dans un trip à travers le L.A. des années 90. Altman y fait s'entremêler les destins de 22 personnages aux prises avec les drames, les émotions, les plaisirs et les hasards de la vie. De brèves séquences qui s'imbriquent les unes dans les autres pour former à la fin une histoire, comme les grands formats que Valérie Favre expose au MAHN forment ensemble un tout cohérent. Les 7, 8 et 9 février le Cinéma minimum montrera «Fauves» du Neuchâtois Robin Erard.

Patrice Neuenschwander



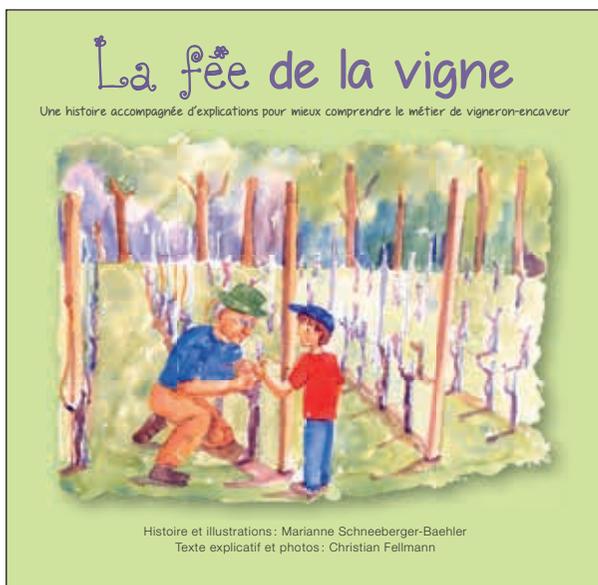
M

M E S S E I L L E R S A

Une équipe à votre service !

Route des Falaises 94 - 2006 Neuchâtel
Tél. 032 725 12 96 - Fax 032 724 19 37

www.messeiller.ch



Existe aussi en kamishibai bilingue français-allemand
Format A3, 17 planches laminées
CHF 70.- + frais de port

La fée de la vigne

De Marianne Schneeberger-Baehler (illustrations et histoire)
et Christian Fellmann (texte explicatif et photos)

Cet ouvrage, destiné aux enfants dès 5 ans, raconte l'histoire d'une petite fée que Pierrot aimerait bien rencontrer en allant à la vigne avec son grand-père. Avec, en vis-à-vis de chaque page de l'histoire, des explications simples sur le travail à la vigne pendant une année.

Format: 21 x 25 cm - 50 pages
Prix: CHF 25.- + frais de port

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer exemplaire(s) de l'ouvrage
(CHF 25.- + frais de port)

Nom / prénom:

Adresse:

Code postal / Localité:

Date: Signature:

Talon à affranchir et à renvoyer à:
Boutique-Atelier Aquarelle à la carte, Marianne Schneeberger
Route de Neuchâtel 20, 2088 Cressier
Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
marianne.creations@net2000.ch ou www.aquarellealacarte.ch



La chronique « Passion verte »

A la recherche du mâle



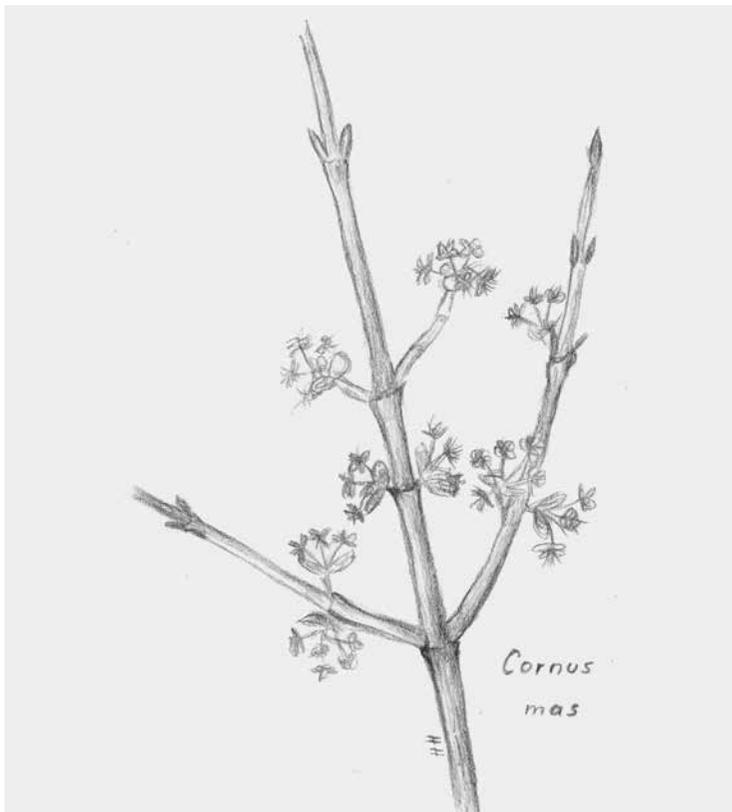
Luc Vincent

Ils sont prêts à éclater, les bourgeons floraux du *Cornus Mas*, ils attendent juste quelques rayons de soleil! Avec le noisetier, le saule, le cornouiller mâle est l'arbuste de chez nous qui a la floraison la plus précoce. Il vaut la peine d'aller l'observer.

Mais pour observer la floraison du cornouiller mâle, il faut prendre une loupe, afin de pouvoir bien examiner cette fleur jaune tétramère, composée tout simplement de 4 discrètes sépales, 4 pétales, 4 étamines et un petit style d'un millimètre. C'est aussi l'occasion pour les abeilles, par beau temps, de venir butiner les fleurs plutôt rares à cette saison.

Mais alors pourquoi avoir été si catégorique? Pourquoi avoir donné au *Cornus Mas* le nom de cornouiller mâle, car comme vous avez pu le constater, ces fleurs possèdent des organes mâles et femelles?

Pour trouver la réponse, on doit remonter en 75 après J.-C., où la



botanique n'était pas très développée: Pline, un magistrat romain, donna le nom de *Cornus Mas* et par opposition *Cornus Femina* à une autre espèce de cornouiller (que l'on nomme

aujourd'hui *Cornus Sanguinea*) au bois plus tendre.

En latin *Cornus* veut dire «bois ferme et solide comme de la corne». C'est pour cela que l'on a utilisé le

bois de cornouiller pour en faire des lances, des cannes, des manches de parapluies, mais aussi des dents d'engrenage pour les pendules anciennes.

Merles ou marmelades

C'est aussi à l'époque romaine que l'on a découvert l'utilité des fruits du cornouiller. Ils arrivent à maturité dans le courant de l'automne, et on leur a donné plusieurs noms: grenioles, cornioles, cerises d'automne, cornouilles. Ils ont la grosseur d'une olive, d'un beau rouge écarlate. Mais il faut être attentif car dès leur maturité ils sont très appréciés des oiseaux, spécialement des merles. D'autre part, avec les cornouilles, on peut confectionner de délicieuses marmelades légèrement acidulées.

On peut trouver ça et là le cornouiller mâle dans une haie sauvage, mais à Neuchâtel vous pouvez aller admirer un sujet remarquable au Jardin anglais, à côté de la petite fontaine, ainsi une haie qu'au cimetière de Beauregard.

Pour terminer, déjà à l'époque romaine on rêvait d'un paradis sur terre: le poète Ovide y décrit un âge d'or où une humanité meilleure se nourrit de fraises, de mûres et aussi de cornioles... Bonnes découvertes.

L. V.



Une semaine, un sport



Les équipes de Kin-Ball sont mixtes jusqu'à la saison prochaine où une section féminine sera créée. • Photo: Stefano Iori

Un sport qui prend la balle au bond

Notre chronique «Une semaine, un sport» vous présente cette semaine le Kin-Ball Club Neuchâtel. C'est le premier club à avoir été créé dans cette discipline en Suisse (en 2012) et il en existe seulement une douzaine dans notre pays actuellement. Pourtant une paire de basket, des genouillères et une grosse balle d'1,22 m de diamètre et de 900 grammes suffisent pour y jouer. Sa particularité est de mettre en concurrence 3 équipes lors d'un match où il faut faire retomber le plus souvent la balle dans le camp des autres pour gagner. L'entraînement est ouvert au public le mercredi entre 20h30 et 22h à La Maladière. Plus d'infos? Un site internet: www.kin-ball.ch/clubdesk/www?p=1000036

Vous souhaitez que votre club sportif soit présenté dans cette chronique? Facile: un courriel à communication.ville@ne.ch



L'artiste Stéphanie Jeannet et l'historien Jonas Roesti récompensés ce mercredi

Prix Bachelin et Kunz à de jeunes talents

La Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN) a remis ce mercredi 7 février les prix Bachelin et Kunz. Des prix qui s'inscrivent dans une longue tradition, puisqu'ils sont remis chaque année respectivement depuis 1950 et 1995. Cette année, le prix Bachelin met à l'honneur le travail de Stéphanie Jeannet pour l'ensemble de son œuvre graphique, alors que le prix Kunz récompense Jonas Roesti pour son analyse du discours syndical de Pierre Aragno entre les deux guerres mondiales.

Le prix Auguste Bachelin, institution neuchâteloise fondée en 1949 et dont l'attribution a été confiée à la SHAN, récompense des recherches en histoire, des œuvres d'art ou des écrits littéraires réalisés par des chercheurs, peintres, sculpteurs, écrivains et poètes originaires du canton ou l'ayant choisi comme lieu de vie.

Consacré aux Beaux-Arts, le prix 2017 est attribué à l'artiste et illustratrice Stéphanie Jeannet pour l'ensemble de son œuvre graphique. Ses travaux artistiques, par leur cohérence et leur profondeur, ont été estimés très prometteurs. Ce choix découle de la volonté du jury de récompenser cette année une ou un jeune artiste issu



Un travail de l'illustratrice Stéphanie Jeannet, lauréate du prix Bachelin 2017.

d'une scène artistique neuchâteloise qui voit fleurir de nombreux talents et de contribuer ainsi à la reconnaissance de son travail.

De son côté, le prix Kunz récompense le meilleur travail de fin

d'études en histoire (mémoire de master) réalisé à l'Université de Neuchâtel ou portant sur l'histoire neuchâteloise. Cette année, le monde ouvrier neuchâtelois est mis à l'honneur puisque le prix Kunz de la SHAN récompense

Jonas Roesti pour son analyse du discours syndical de Pierre Aragno entre les deux guerres mondiales.

Des archives inédites

Un traitement des données linguistiques par logiciel informatique a permis à l'auteur de révéler les mutations de la ligne éditoriale du Neuchâtelois Pierre Aragno (1887-1971). En procédant à une analyse comparative et systématique de deux journaux syndicaux («Le Gutenberg», de la Fédération suisse des typographes et «La Solidarité», de la Fédération du commerce, des transports et de l'alimentation), l'auteur met en évidence un degré idéologique variable, d'une fédération à l'autre et d'un conflit mondial à l'autre.

Ce travail remarquable se place encore dans une perspective de valorisation documentaire, puisque le chercheur a su exploiter des archives inédites. Enfin, l'originalité de la démarche laisse entrevoir de nouvelles possibilités, notamment du point de vue de l'histoire de la presse patronale.

La cérémonie de remise des prix a lieu ce mercredi 7 février, dès 18h30, à la «Galerie C», esplanade Léopold- Robert 1A à Neuchâtel. L'entrée est libre.



Académie de Meuron

Portes ouvertes vendredi et samedi

Envie de découvrir les coulisses de l'école d'arts visuels de Neuchâtel, le travail des étudiants, de discuter avec les enseignants, de se plonger dans l'art sous toutes ses formes? L'Académie de Meuron ouvre ses portes au public vendredi 9 (17h-21h) et samedi 10 février (10h-14h), au quai Godet, dans les locaux de l'ancienne Brasserie Müller. A cette occasion, les étudiants de 2^e année ont mis au point une «escape room», qui s'annonce terrifiante (sur inscriptions préalable chez leila.weber@bluewin.ch).

Outre son cursus de deux ans à plein temps, qui s'adresse en particulier aux étudiant-e-s se destinant à une carrière artistique professionnelle ou à tout autre métier du domaine de la création visuelle, l'Académie de Meuron propose également de nombreux cours publics.



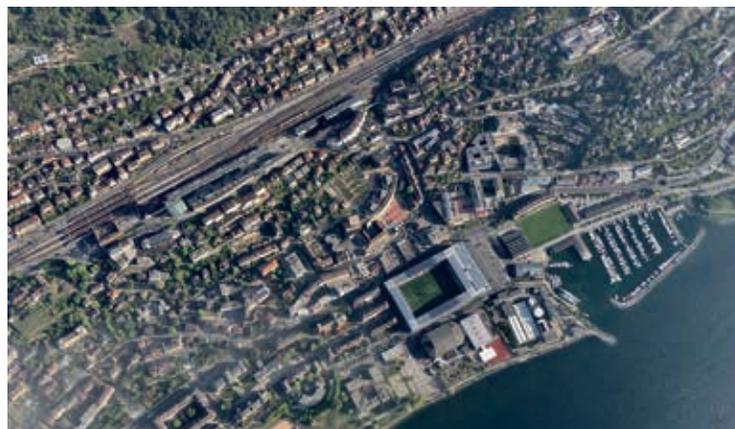
L'aérostier Pierrick Duvoisin exporte sa 2^e course d'éco-ballons

Après Neuchâtel, la Catalogne

Dans la nuit du 10 au 11 février dernier, l'aérostier neuchâtelois Pierrick Duvoisin a organisé, au départ des Jeunes-Rives, la première course d'endurance d'éco-ballons, réunissant une dizaine de ballons high-tech venus de toute l'Europe et capables de parcourir de longues distances avec un minimum d'énergie.

Eh bien Pierrick remet ça cette année : pas de départ de Neuchâtel en 2018, mais les dix équipages de cette 2^e édition – dont trois Suisses – s'envoleront de Catalogne entre le 7 et le 11 février. L'une des équipes volera d'ailleurs sur le ballon de Viteos, que les Neuchâtelois peuvent voir de temps en temps dans le ciel du canton et qui sera piloté par les aérostiers Fred et Arnaud Favre.

Grâce à une conception à double enveloppe, les éco-ballons consomment entre 2,5 et 3 fois moins d'énergie qu'une montgolfière tradition-



Vue du ciel aussi, la ville de Neuchâtel est belle... • Photo: Balloon Concept

nelle. L'an passé, les meilleurs pilotes – c'est d'ailleurs Pierrick Duvoisin qui, avec son copilote, l'avaient emporté – avaient atterri à quelques kilomètres de la frontière tchèque, après 10h45 de vol et pas loin de 500 km de voyage

en ballon. Il sera possible de suivre en direct la course par tracking sur le lien internet suivant : <http://yb.tl/bcc2018>. En images, une vue de Neuchâtel prise par l'un des ballons l'an dernier.



A l'occasion de son 25^e anniversaire, Médecins du Monde Suisse expose des portraits de réfugiés du 8 au 24 février au Péristyle de l'Hôtel de Ville

Des regards emplis d'histoires

Cela fait 25 ans que l'ONG Médecins du Monde Suisse a commencé ses activités et installé son siège au cœur de Neuchâtel. Un anniversaire fêté notamment à travers l'exposition « Dans les yeux » qui consiste en une série de portraits d'hommes, de femmes et d'enfants réfugiés en Suisse pour prendre un nouveau départ. Les photographies de Pierre-William Henry sont à découvrir en très grand format au Péristyle de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel du 8 au 24 février. Le vernissage a lieu demain jeudi à 18h30.

Autant d'histoires différentes qu'il y a de portraits

L'idée de cette exposition prend racine en 2015 alors que la crise des migrants occupe le devant de la scène médiatique et que la question de l'accueil des réfugiés en Europe est au centre des débats. « Il s'agit de la plus grande crise de ce type depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et il a fallu trouver des solutions d'urgence lorsqu'elle s'est déclenchée », expose préalablement Antoine Morata, en charge de la communication auprès de l'ONG Suisse. Parmi les solutions trouvées, celle de la création de la



Une trentaine de portraits de réfugiés seront exposés en très grand format au Péristyle. • Photo : Pierre-William Henry

« Nous ne cherchons pas l'émotion facile, nous voulons interpeller. »

Maison de la Santé à La Chaux-de-Fonds qui recueille requérants d'asile et migrants sans papiers depuis 2016. « Cela a permis de faciliter l'accès aux soins médicaux à cette population vulnérable. » C'est durant cette phase d'accompagnement médical ainsi que celle d'accueil dans les différents centres de requérants du canton que le photographe Pierre-William Henry a laissé « trainer » son objectif dans cette ambiance particulière pour capter des portraits aux expressions pleines d'histoires et d'émotions.

Photographe professionnel depuis plus de cinquante ans, le natif de Cortaillod n'a pas été choisi par hasard puisqu'il collabore volontairement avec Médecins du Monde Suisse depuis plus de 20 ans. « C'est un spécialiste des portraits et il nous a semblé intéressant d'utiliser ce moyen pour essayer de créer un dialogue entre les réfugiés et la popula-

tion suisse. Le regard peut transmettre beaucoup de choses et chacun des vingt-cinq à trente portraits offre une histoire différente et singulière à découvrir. » Pour encore mieux favoriser les synergies, ces portraits ont été imprimés en très grand format et ils seront accrochés dans le Péristyle de l'Hôtel de Ville de façon à entrer en contact direct avec les visiteurs. Un film et des bornes audio seront aussi à disposition pour en savoir plus sur la façon avec laquelle l'ONG aborde ses missions en Suisse mais aussi à l'étranger (voir encadré ci-dessous).

Regarder la réalité « dans les yeux »

Migrants en exil durant plusieurs années, femmes persécutées ou familles chassées en raison de conflits violents :

« Beaucoup de choses se transmettent plus facilement par le regard. »

l'exposition « Dans les yeux » a choisi de présenter cette réalité de façon un peu détournée sous forme de portraits mais sans jamais contourner la vérité. « Ainsi, il y a des visages d'hommes mais aussi de femmes et d'enfants car le sort réservé aux réfugiés n'épargne personne. Nous ne cherchons pas à jouer sur les

émotions en montrant de jeunes visages mais nous cherchons à interpeller sur ce qui touche chaque jour des milliers d'enfants », rappelle Antoine Morata. Et de rappeler aussi que la crise migratoire ne s'est pas éteinte soudainement à la suite du désintérêt progressif des médias sur ce sujet : « Le combat continue pour Médecins du Monde Suisse, médias ou pas médias. »

Les activités de l'ONG ne s'arrêtent pas au côté purement médical mais elles s'étendent à la défense des populations vulnérables au sens large. « Nous soignons des personnes dans le besoin mais nous témoignons aussi

pour sensibiliser les habitants qui ont la chance de vivre dans des endroits sécurisés loin des zones de guerre à cette question des réfugiés. » Après la prise en charge du problème et la communication pour le faire connaître, il reste encore une autre mission extrêmement importante : « Nous plaidons aussi auprès des pouvoirs politiques en place pour que les problèmes en cours soit résolu le plus rapidement possible pour que les populations fragilisées puissent entrevoir des améliorations de leurs conditions », termine Antoine Morata.

Kevin Vaucher



Aussi présent en Palestine, au Bénin, en Haïti...

Le fondateur de Médecins du Monde Suisse Nago Humbert a beau être un Neuchâtelois et le siège de l'ONG se trouver à Neuchâtel, son champ d'action ne se limite pas au territoire cantonal ou même national : « Nous intervenons à l'international comme c'est le cas en Palestine, au Bénin ou en Haïti actuellement par exemple », souligne Antoine Morata de l'ONG. Le conflit israélo-palestinien est responsable à lui seul d'un immense mouvement d'exil depuis 1948 et la situation n'est pas encore réglée à ce jour. « Il y a aussi d'autres priorités

comme les interventions concernant le soutien mère-enfant au Bénin où les problèmes de violences sexuelles et d'incestes sont très préoccupants. Nous y occupons le terrain depuis 2009. Nous sommes aussi présents au Cameroun et à Chiapas au Mexique où il y a un fort besoin de soins de base. » En Suisse aussi, les risques médicaux liés aux travailleuses du sexe font l'objet d'une attention particulière et le projet P.A.S.S. a été mis en place il y a quelques années par l'ONG Suisse pour soutenir ces femmes.



L'actualité de la Ville sous la loupe des

Jérôme Bueche
(groupe PLR)

Assemblées citoyennes : une fausse bonne idée

Dans son rapport de législature 2018-2021, le Conseil communal revient avec l'idée qu'il avait déjà tenté de faire passer en douce avec le projet de fusion de 2016: créer des assemblées citoyennes «pour sentir le pouls de la population». Ces assemblées auxquelles tous les habitants, y compris ceux qui n'ont pas le droit de vote, pourraient participer. Elles serviraient à débattre «officiellement» des

« Pourquoi dépenser davantage d'argent pour un "machin" supplémentaire, alors que les outils de démocratie directe fonctionnent? »

sujets qui préoccupent les citoyens et à transmettre des requêtes et propositions au Conseil général ou au



Conseil communal. Bien entendu, les réunions bénéficieraient de l'appui des services de la Ville pour la logistique, la préparation, la convocation et la transmission de demandes aux autorités législatives ou exécutives.

En gros, le Conseil communal souhaite rajouter une couche au gâteau complexe de la gouvernance de notre belle ville. Neuchâtel compte pourtant déjà seize associations de quartier, un parlement des jeunes, un Conseil général avec onze commissions. Or que constate-

on? Ces dernières années, malgré les nombreuses et réitérées demandes du Conseil général ou de ses commissions, le Conseil communal a pris les fâcheuses habitudes de soit ne pas répondre à satisfaction ou dans les délais aux demandes, soit de s'obstiner à refuser d'intégrer les commissaires en amont des projets importants pour la Ville. Du coup, régulièrement le Conseil général est informé à peine quelques heures avant la presse sur les options du Conseil communal et n'a plus la possibilité d'apporter un peu de «bons sens» dans les projets.

On constate également que les courriers des associations de quartier n'ont pas beaucoup plus d'écho au sein de l'exécutif. À titre d'exemple, lorsque l'Association de quartier de La Coudre, Monruz et Portes-Rouges s'inquiétait des suites de la mise à l'enquête publique d'un nouveau projet immobilier comprenant 286 logements, le Conseil communal n'a pas été pressé de répondre aux questions posées formellement par l'association.

Dans une période où la Ville devrait devenir plus efficace, tant

pour ses processus que dans sa gestion financière, la mise en place d'assemblées citoyennes semble complètement illogique. Pourquoi dépenser davantage d'argent pour un «machin» supplémentaire, alors que les outils de démocratie directe fonctionnent? Il est déjà en tout temps possible pour un citoyen d'interpeller une association de quartier, un élu ou un groupe politique pour lui faire part de ses idées. Régulièrement, le groupe PLR du Conseil général rencontre les associations de quartier qui le désirent. S'il le faut, les citoyens peuvent également faire usage des droits de référendum et d'initiative au niveau communal.

Les habitants de la ville méritent d'être entendus par les autorités. Mais que le Conseil communal, qui a été particulièrement sourd ces dernières années, ne tente pas de faire croire que ces nouvelles assemblées amèneront une plus-value aux outils démocratiques. La Ville devrait plutôt mettre à profit les forces vives du Conseil général et impliquer les commissaires dès les premières étapes des projets. Cela coûtera moins cher et sera certainement plus efficace.

Edouard Jeanloz
(groupe PopVertSol)

Le « littering », la pointe de l'iceberg

Les groupes politiques ont été interpellés dernièrement par un citoyen soucieux de la propreté de notre ville.

Les débris visibles dans notre espace urbain ne sont que la pointe de l'iceberg. L'interpellant mentionne la recrudescence de l'abandon de déchets sur la voie publique, appelé «littering», depuis l'introduction de la taxe au sac en 2012. A notre avis, ce terme n'est pas le bon puisqu'il définit les déchets jetés volontairement sur le sol et non pas dans les poubelles publiques. Il faut bien séparer les deux objets. Concernant le débordement de nos poubelles publiques il s'agit de deux faits :

D'abord, de l'augmentation constante du volume de déchets global, corollaire de notre société d'hyperconsommation. En Suisse, chaque habitant produit plus de 730 kg de déchets chaque année. La quan-

tité totale de déchets urbains a triplé depuis 1970. Nous sommes le deuxième pays en Europe après le Danemark!

Ensuite, du manque de civisme ou de conscience écologique de certains habitants qui refusent le principe de la taxe au sac et qui sans gêne se débarrassent de leurs déchets domestiques dans les poubelles publiques. Sans compter les personnes pour qui la taxe au sac représente un coût prohibitif.

Concernant l'augmentation du volume global des déchets, le groupe PopVert Sol a déposé une motion le 2 septembre 2013 pour une réelle mise en application, concrète et complète, de l'article 22 du règlement des déchets de notre Ville, qui demande la mise à disposition pour les clients des commerces d'installations de collecte, de tri et d'élimination des déchets liés aux produits en vente. Le classement de cette motion était à l'ordre du jour de la séance du Conseil général du 4 septembre 2017, notre Conseil communal pensant qu'il en faisait assez. Pas assez au goût de notre groupe et



du groupe socialiste qui ont ensemble refusé le classement.

Les mini-déchetteries qui nous sont proposées dans les grandes surfaces sont un minimum et nous pensons que la Ville, avec cet article de loi, pourrait exiger plus des commerces et spécialement des grandes enseignes. Le consommateur n'a guère le choix que de ramener un maximum d'emballages dans son cabas.

D'autres enseignes font le service minimum et nous souhaiterions que

les enquêtes menées tous les 5 ans par la Ville fassent évoluer cette situation. Le but recherché est que le distributeur fasse pression sur ses fournisseurs pour des conditionnements plus légers et qu'il développe la vente en vrac afin de faire diminuer la production globale de déchets.

Concernant le «littering» proprement dit, le problème est multiple. Nous souhaitons que le Conseil communal mette sur pied une véritable task force citoyenne pour éradiquer ce fléau. Une liste de propositions comme l'interdiction de la publicité commerciale sur les murs de notre ville, une verbalisation des contrevenants par des agents de sécurité, une sensibilisation renforcée lors de manifestations ainsi que l'usage obligatoire de verres ou de vaisselle consignés pendant la Fête des Vendanges ou par les vendeurs de fast-food, l'encouragement auprès des ménages, par la Commune à tendre vers une société sans déchets (projet en cours à Val de Travers), etc. pourraient être discutées. Notre groupe reviendra avec une interpellation allant dans ce sens

groupes du Conseil général

Jonathan Gretilat
(groupe socialiste)

Inégalités croissantes : un échec du système ?

Alors que les puissants de ce monde se réunissaient en janvier à Davos pour le «Forum économique mondial» (WEF), une étude publiée par l'ONG britannique Oxfam révélait qu'en 2017, les plus riches, soit moins de 1% de la population de la planète, ont empoché 82% de la richesse mondiale créée sur toute l'année, produisant un nouveau milliardaire tous les deux jours. Durant les 10 ans écoulés, pendant que les marchés financiers affichaient, malgré la crise économique de 2008, des résultats flamboyants, les salaires des travailleuses et des travailleurs ordinaires ont stagné, le chômage s'est aggravé, et les États se sont endettés. Les inégalités de richesse sont ainsi toujours plus criantes et tendent à s'accroître, en particulier pour les populations déjà précarisées, et pour les femmes...

D'un point de vue plus local, l'annuaire statistique cantonal dévoilait que les Neuchâtelois disposaient alors

d'une épargne moyenne de 38'000 francs par individu. Dans le même temps, le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et de Neuchâtelois-e-s vivant sous le seuil de pauvreté n'a jamais été aussi conséquent.

Ces quelques chiffres ont de quoi nous interpeller, d'autant plus lorsque la réalité quotidienne vécue par la plupart d'entre nous consiste à travailler, lorsque le marché impitoyable de l'emploi daigne nous en offrir la possibilité, 45 heures par semaine pour péniblement boucler ses fins de mois. Et encore, en se rappelant que nous vivons déjà parmi les populations les plus favorisées de la planète. Là réside tout le paradoxe du système économique globalisé et financier dans lequel nous vivons: les «richesses» et la «croissance» massivement produites sont de plus en plus déconnectées de l'économie réelle, et faute d'une répartition plus équitable, elles ne bénéficient pas à l'immense majorité des hommes et des femmes qui travaillent, mais à quelques rares nantis exclusivement.

Pourtant, rarement l'humanité n'a connu une telle explosion de productivité et d'évolution technologique



que ces dernières années. C'est bien là que le bât blesse: les perspectives liées à la digitalisation de la société et de l'industrie, les développements en matière de robotisation et d'intelligence artificielle, tout cela ne devrait-il pas bénéficier à l'ensemble de la collectivité, et contribuer à améliorer la qualité de vie de tout un chacun? Malheureusement, nous sommes bien loin d'en prendre le chemin: en continuant à récompenser la richesse plutôt que le travail, en menant des politiques d'austérité pour financer

la sous-enchère fiscale en faveur des sociétés multinationales et personnes morales échappant au contrôle des États, les collectivités publiques tombent les unes après les autres dans un piège abscons et un cercle vicieux, dont il sera difficile de s'extirper.

Dans ce contexte, avoir conscience des dysfonctionnements et dériver d'un système économique auquel nous participons tous, mais dont nous ne maîtrisons plus les rouages, est un bon premier pas. L'étape suivante consiste à agir là où l'on vit pour accompagner les changements du monde auxquels nous devons faire face, et ainsi transformer notre action individuelle et locale en mouvement collectif et global. En contribuant à renforcer l'économie réelle de manière très concrète et locale, en remettant la personne humaine, la qualité de vie et l'environnement au centre des préoccupations, ou encore en assurant une meilleure répartition des richesses à notre petite échelle. Voici autant de domaines dans lesquels les collectivités locales et les villes, à l'image de Neuchâtel, ont un vrai rôle à jouer dans la société de demain. Plus que jamais, pensons global, agissons local!

Cornelia Froidevaux-Wettstein
(groupe Vert'libéraux-PDC)

Domaines : entre ambition et démesure

Le 6 décembre 2017, «Vivre la ville» a présenté les 13 domaines agricoles et forestiers en possession de la Ville de Neuchâtel. Les citoyens qui n'ont pas lu cet article ne savent pas forcément tous que la Ville possède autant de terres en dehors de ses limites. Moi en tout cas je n'en étais pas au courant avant de traiter cette thématique au Conseil général.

A l'époque de leur achat, la Ville avait besoin de ces domaines: pour avoir un accès au bois, à de l'eau potable ou aux produits agricoles.

Aujourd'hui le monde a changé et une ville ne doit plus être autonome au niveau de tous ces aspects. Ce sont des raisons sentimentales plus qu'économiques qui nous empêchent de vendre l'argenterie familiale de nos jours et la situation des domaines de la Ville n'est pas très différente dans le fond, a-t-on envie de dire.



La question de l'avenir de ses domaines, dont l'entretien nous coûte de l'argent, est donc d'actualité et un rapport d'information du Conseil communal a été discuté dans la dernière séance du Conseil général de l'année passée.

Dans ce rapport, les domaines ont été subdivisés en trois catégories: les biens stratégiques et les biens de compensation forestière (pas de vente), ainsi que les autres biens où une vente en droit de superficie est envisagée.

C'est très bien de passer d'une simple gestion à une politique proactive et de se séparer des domaines trop coûteux. Nous soulignons cependant qu'une plus-value non monétaire pour la collectivité – et là la comparaison avec l'argenterie ne tient plus debout – si on conserve un terrain public est d'assurer que les surfaces soient gérées selon certains principes. Il nous semble par conséquent important d'un point de vue environnemental qu'une analyse plus fine des surfaces et de leur emplacement soit faite, car les surfaces ont des qualités différentes en termes de biodiversité et de production. Ces informations supplémentaires aideront à décider quel développement on souhaite pour ces domaines et épauleront la décision de vente.

Les domaines qui ne sont pas vendus en revanche peuvent être développés. Dans le rapport de la Ville, des réflexions sur une collaboration plus étroite avec les écoles (du genre école à la ferme) et sur la sécurité alimentaire et la consommation locale sont soulevées. Ces idées sont très intéressantes et méritent d'être creusées. Dans un monde où les enfants

grandissent de plus en plus déconnectés de la nature, un projet «école à la ferme», accessible à un grand nombre d'élèves, est très précieux.

Finalement, le passage au bio des domaines montrerait une réflexion non pas seulement environnementale mais aussi stratégique. Une interpellation qui exige une exploitation

« Dans un monde où les enfants grandissent de plus en plus déconnectés de la nature, un projet d'école à la ferme est très précieux. »

biologique de ces terres sera discutée prochainement. Il est évident qu'un passage à du bio nécessite une adaptation de l'exploitation et se fera progressivement, de manière à permettre aux locataires actuels de s'adapter. Si on analyse les domaines en possession de la Ville, il s'agit pour une grande part de pâturages, qui pourraient faire ce pas sans grande difficulté et montrerait ainsi le bon exemple.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Guido Pietrini, architecte à Neuchâtel (bureau Manini Pietrini Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Couvert d'entrée et agrandissement de terrasse avec installation d'un jardin d'hiver à la rue G.-A.-Matile 93, article 8295 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104565 pour le compte de Madame et Monsieur Friedrun et Didier Burkhalter. Les plans peuvent être consultés du 9 février au 12 mars 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Cédric Aklin, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Agrandissement des annexes et affectation en habitation au chemin des Rouillères 32, article 968 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, SATAC 104638 pour le compte de Madame Egzona Gashi. Les plans peuvent être consultés du 9 février 2018 au 12 mars 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Paul Nagel, architecte aux Hauts-Geneveys, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Augmentation de la capacité d'un établissement public existant (de 10 à 20 places assises) - mise en conformité de travaux réalisés au Faubourg de l'Hôpital 31, article 13048 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104877 pour le compte de Madame et Monsieur Christine et François Naguel. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 5 mars 2018, délai d'opposition.

Demande de Madame Barbara Mal-laun, architecte au Mont-sur-Lausanne (bureau Amodus SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Changement d'antennes sur une station de téléphonie mobile existante à la rue du Plan 12-18, article 9882 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104644 pour le compte de la Société Sunrise Communications SA. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 5 mars 2018, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



La Ville officielle

Votation fédérale

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur

- 1) l'arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021;
- 2) l'initiative populaire du 11 décembre 2015 «Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag)».

le 4 mars 2018

vu la décision du Conseil fédéral de soumettre deux objets à la votation populaire du 4 mars 2018, du 23 novembre 2017;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les personnes et les institutions suisses à l'étranger, du 26 septembre 2014;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat, du 20 décembre 2017

sur la proposition de son président,

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance, dans l'enveloppe de transmission, à affranchir.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale le dimanche 4 mars 2018 à 10h00, au plus tard.

Vote par internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par internet doit être effectué par le biais du Guichet unique le samedi 3 mars 2018 à 12h00, au plus tard.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert le dimanche 4 mars 2018 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se

présentent personnellement, dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 / 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 4 mars 2018, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

Qui peut voter?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'inaptitude;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 2 mars 2018, à 15h00.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 / 717 72 20;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote

Neuchâtel, le 29 janvier 2018

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Fabio Bongiovanni

Le chancelier,
Rémy Voirel

Echos

■ Samedi 3 février 2018, M^{me} Anne-Françoise Loup, directrice de l'Education, a représenté les Autorités communales, lors du traditionnel concert du Showband Les Armourins.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Anne Marie et Max Kaufmann-Schraner à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage, ainsi qu'à Liliana et Pierre Jeanret-Taccetti à l'occasion de leur 60^e anniversaire de mariage.

■ Le Conseil communal a présenté ses compliments à M. Friedrich Rätz, à l'occasion de son entrée dans sa 101^e année.

Offre d'emploi

Afin de compléter l'équipe technique du Jardin botanique, la Direction de la Culture de la Ville de Neuchâtel recherche un-une

Chef-fe d'équipe horticulteur-trice-botaniste à 80%

Votre mission: Votre travail principal consistera en la coordination de l'équipe des horticulteurs-trices et le bon fonctionnement de la gestion horticole des collections de plantes vivantes. Vous serez également responsable du travail horticole de plusieurs secteurs du jardin et du parc. Avec l'aide du directeur et des conservateurs-trices, vous mettrez en place la politique de développement des collections botaniques. Vous participerez également, au sein du Jardin botanique, à des suivis de protocoles d'expériences menées par des chercheurs de l'Université de Neuchâtel.

Délai de postulation: 28 février 2018.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet:

www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Hôtel d'entreprises

Innoparc au cœur de Microcity

L'Etat de Neuchâtel a cédé à Innoparc SA le bâtiment sis rue de la Pierre-à-Mazel 39 à Neuchâtel, qu'il avait racheté en 2015 à la Société neuchâteloise de presse. «Situé au cœur du pôle d'innovation Microcity, l'immeuble sera rénové pour accueillir de nouvelles entreprises industrielles et technologiques à proximité immédiate des centres de recherche», indique un communiqué conjoint de l'Etat et d'Innoparc.

Stratégiquement situé à proximité du CSEM, de l'EPFL-IMT, de Neode, de l'UniNe, de la HE-Arc ou encore du CPLN, le bâtiment bénéficie d'une excellente accessibilité routière et ferroviaire. Après une phase de rénovation, l'immeuble sera en mesure d'accueillir, à l'horizon 2019, des activités industrielles et technologiques. La concrétisation de ce projet s'inscrit dans les objectifs de la NPR (nouvelle politique régionale). Innoparc SA bénéficiera donc d'un prêt de la Confédération et du Canton.

Selon le communiqué, «l'expérience démontre que le modèle des locaux proposés par Innoparc SA est pertinent. La société possède toute l'expertise et l'organisation indispensables pour mener à bien les travaux nécessaires à la transformation du bâtiment qui deviendra ainsi le site Innoparc 4.»

La Coudre

Match aux cartes

Le comité de l'Exposition de La Coudre organise un match aux cartes amical samedi 10 février 2018 à 19h à la salle de paroisse située sous le Temple de La Coudre, chemin du Crêdu-Chêne. Petite restauration dès 18h. Inscription jusqu'au jeudi 8 février 2018, lacoudre.expo@gmail.com.

Documentaire

« Les Saisons » au Muséum

Magnifique documentaire animalier, le film «Les Saisons», de Jacques Perrin, est projeté dimanche 11 février à 10h30 à l'Auditoire du Muséum d'histoire naturelle. Ce documentaire raconte la grande histoire de la forêt, qui commence à l'époque où la Terre était entièrement recouverte d'arbres et peuplée d'animaux sauvages. Une épopée sensible et inédite à découvrir dès 6 ans. Projection gratuite, entrée au Muséum payante.

La Ville officielle

Un moyen malin de se rendre aux Bugnenets

Montez skier en Snowbus!



Le Snowbus part de Neuchâtel le mercredi, samedi, dimanche et les jours de vacances scolaires.

Lorsque les grands téléskis des Bugnenets-Savagnières sont en fonction, il est possible de monter facilement et pour pas cher profiter de la neige. Comment? Grâce au Snowbus, un service de bus spécialement dédié aux amatrices et amateurs de ski alpin. Il circule au départ de la place Pury à Neuchâtel tous les mercredis (départ 13h04), les week-ends et les jours de vacances scolaires (départ 11h04) durant toute la période hivernale. Le retour est fixé à 16h45.

Grâce à une douzaine de partenaires, coordonné par Val-de-Ruz et géré par TransN, le Snowbus est accessible à un grand nombre de bourses. Vous n'avez pas d'abonnement? Le billet aller-retour coûte 7 francs. Les abonnements et billets Onde Verte sont reconnus – les zones 10, 11 et 30 couvrent le parcours. Ainsi, les personnes qui ont un abonnement pour les zones 10 et 11 doivent acquérir un billet de raccordement pour la zone 30 au distributeur ou auprès du contrôleur. L'abonnement général et le demi-tarif sont valables.

Pas obligé de partir de la place Pury cependant : à Neuchâtel, des arrêts sont prévus à la Gare, au Verger-Rond, aux Acacias et aux Trois-Chênes (respectivement 5, 8, 10 et 11 minutes après le départ de la place Pury). Une dizaine d'arrêts sont ensuite prévus dans les villages que le Snowbus traverse au Val-de-Ruz, de Fenin au Pâquier. Davantage d'infos sur le site internet de TransN.

Offre d'emploi

La direction de la Sécurité cherche à engager et à former

Un-e officier-ère d'état civil à 100%

Votre mission : Directement subordonné-e à la responsable de l'office, la personne recherchée devra assumer l'ensemble des opérations dévolues à un office de l'état civil :

- Inscription des naissances, décès;
- Enregistrement des déclarations de reconnaissance et de nom;
- Transcriptions des décisions judiciaires;
- Conduite de la procédure préparatoire au mariage civil et célébration du mariage civil;
- Délivrance des actes d'état civil;
- Réception, téléphone, conseils au public.

Délai de postulation : 18 février 2018

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet : www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

« Speed dating » au Muséum

La Saint-Valentin avec des biologistes

Pour les amoureux de la science, pourquoi ne pas essayer une Saint-Valentin scientifique? Le 14 février, de 18h30 à 20h45, l'Université de Neuchâtel et le Muséum d'histoire naturelle vous proposent un «speed dating» scientifique dans le cadre du colloque Biology 18.

Toutes les 10 minutes, une cloche sonne. C'est l'occasion de discuter et de poser vos questions sur un nouveau sujet avec un autre scientifique. Partagez ainsi un moment convivial, autour d'un apéro avec des biologistes passionnés par leur métier.

Ce «speed dating» de la St-Valentin est organisé au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel à la veille du colloque annuel conjoint des sociétés suisses de zoologie, de botanique et de systématique. Cette année, Biology 18 se tiendra les 15 et 16 février à l'Université de Neuchâtel.

L'entrée au «speed dating» est gratuite et les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 février sous le lien : bit.ly/biology18_public. Pour le colloque, davantage d'informations sur le site www.biology18.ch

Offre d'emploi

Afin de compléter l'équipe scientifique du Jardin botanique, la Direction de la Culture de la Ville de Neuchâtel recherche un-e

Conservateur-trice en botanique à 60%

Votre mission : Votre travail principal consistera en la gestion des bases de données, le développement et le suivi des collections botaniques. Vous serez responsable du développement des collaborations de recherches en botanique et biologie du sol avec l'Université de Neuchâtel. Vous aurez à charge la mise en application des plans de conservation ex situ des plantes menacées. Vous participerez également, au sein du Jardin botanique, à la création d'expositions sur les plantes et les interactions qu'elles ont avec les autres organismes vivants.

Délai de postulation : 28 février 2018.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet :

www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47



Semaine du 7 au 13 février 2018

Trois sorties cinéma



Cinquante nuances plus claires

Jamie Dornan et Dakota Johnson reprennent leurs rôles titres de Christian Grey et d'Anastasia Steele dans ce troisième volet de la saga adaptée des bestsellers « Cinquante Nuances ». Suite au lancement en 2015 et 2017 des deux premiers opus centrés sur la relation sulfureuse entre les deux héros, le dernier épisode sortira juste avant la Saint Valentin...évidemment. Tout comme Cinquante nuances plus sombres, c'est James Foley (Fear, House of Cards) qui réalisera la version « plus claires ». Ce dernier volet est produit par Michael De Luca, Dana Brunetti et Marcus Viscidi, en collaboration avec E. L. James, l'auteur de la trilogie littéraire à la base de cette histoire. | Arcades

Ni juge, ni soumise

La série documentaire culte Strip-Tease s'adapte au cinéma. De l'humour (belge) bien grinçant qui vise là où cela dérange. Rires et malaises assurés.



Pendant 3 ans les réalisateurs ont suivi à Bruxelles la juge Anne Gruwez au cours d'enquêtes criminelles, d'auditions, de visites de scènes de crime. Ce n'est pas du cinéma, c'est pire. Une juge pour qui le mal n'a plus de secrets ouvre une vieille enquête. Sordide. Parallèlement défile dans son bureau toutes sortes de cas judiciaires qui reflètent les malaises d'une société, soit l'absurdité d'un monde dont il vaut parfois mieux rire. Un exercice implacable de voyeurisme en forme de piège pour un spectateur qui, dès lors, ne cessera de se remettre en question. | Apollo



The 15:17 to Paris

Dans la soirée du 21 août 2015, le monde, sidéré, apprend qu'un attentat a été déjoué à bord du Thalys 9364 à destination de Paris. Une attaque évitée de justesse grâce à trois Américains qui voyageaient en Europe. Le film s'at-

tache à leur parcours et revient sur la série d'événements improbables qui les ont amenés à se retrouver à bord de ce train. Tout au long de cette terrible épreuve, leur amitié est restée inébranlable. Une amitié d'une force inouïe qui leur a permis de sauver la vie des 500 passagers. Le film revient sur l'histoire vraie de cet attentat déjoué par trois amis d'enfance : l'étudiant Anthony Sadler et les deux militaires Alek Skarlatos et Spencer Stone qui jouent leurs propres rôles. | Bio

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch



Impressum

Editeur : Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable : Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

Rédaction : Aline Botteron, rédactrice, Kevin Vaucher, journaliste, Emmanuel Gehrig, chargé de communication

Illustration : Stefano Iori, photographe

Secrétariat : Nathalie Ménétreay, secrétaire de rédaction

Contact : Téléphone : 032 717 77 09 • E-mail : bulletinofficiel@ne.ch

Internet : www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel

Mise en page : Anne-Catherine Brocard

Impression et publicité : Imprimerie Messeiller S.A., Neuchâtel
Téléphone : 032 725 12 96, 079 383 74 15

Tirage : 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.



Agenda pratique



Services d'urgence

Police : 117.

Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité :

N° principal : tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence :

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire

(Collège latin), *Lecture publique*, lu, me et ve de 12h à 19h, ma et je de 10h à 19h, sa de 10h à 16h Tél. 032 717 73 20; Tél. 032 717 73 02.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi

(fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h. Tél. 032 725 10 00.

Patinoires du Littoral, ouverture au public: du 07.02 au 11.02, me et je, patinage de 9h à 11h30, patinage et hockey de 13h45 à 16h15, ve, patinage de 9h à 11h30 et de 13h45 à 16h15, sa, hockey de 12h à 13h30, patinage de 13h45 à 16h30; di, patinage de 10h à 11h45 et de 13h45 à 16h30, hockey de 12h à 13h30.

Piscines du Nid-du-Crô, ouverture au public: Piscines intérieures du lu au je de 8h à 22h, ve de 8h à 19h30, sa de 8h à 18h30, di de 9h à 19h. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social@ne.ch.

Centre de santé sexuelle - planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivée, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h - ap-midi fermé, me 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h - 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop. Tél. 032 717 72 20.

Etat civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10.

Service communal de la sécurité (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve

de 7h à 19h et sa de 7h à 15h. **Nouveau numéro de tél: 032 717 70 70**. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne : www.securite-urbaine-ne.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD

maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h - samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 0848 134 134**.

Les services religieux

Cultes des samedi 10 et dimanche 11 février

Collégiale, di 11.02, 10h, culte avec sainte cène. Terre Nouvelle, lancement campagne de carême.

Temple du Bas, je 08.02, 10h, méditation, salle du refuge.

Ermitage, chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Maladière, sa 10.02, 18h, culte parole et musique avec sainte cène; apéritif à l'issue du culte.

Communauté allemande, Poudrières 21, di 11.02, 9h Gottesdienst, Pfr. F.Schubert.

Hôpital Pourtalès, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanches du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame, sa 10.02, 11h, sacrement du pardon, 17h messe en portugais; di 11.02, 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas, di 11.02, 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc, sa 10.02, 17h, messe; di 11.02, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert, sa 10.02, 18h30, messe; di 11.02, 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence, les 2^e, 3^e, 4^e dimanches du mois à 11h30, messe en polonais; les 1^{er} et 3^e samedis du mois à 16h30, messe en croate.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds, di 11.02, 10h, célébration.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel) à Neuchâtel, di 11.02, 18h, messe.

Croisière Saint-Valentin

Mardi 13 février 2018



Réservation : www.navig.ch

Menu

Moules en robe de chapelure croustillante
Crème de brocoli, chantilly à l'orange sanguine

~~~~~

Noix de Saint-Jacques grillées aux éclats de cacahuètes wasabi  
Branche de céleri confites à l'huile d'olive gingembre-citronnelle  
Beurre blanc au pamplemousse et potiron bleu de Hongrie

~~~~~

Foie gras et magret de canard lovés dans sa peau croustillante
Pomme de terre dorée, raclette fondante et échalote confite
Chutney de pomme Granny Smith et poivre long de Java
Jus de la carcasse corsé au tanin neuchâtelois

~~~~~

« Merveilleux »

Goyave et cannelle en intensité de chocolat noir  
Sorbet maison passionné  
Chips de banane caramélisées

**Mercredi 14 février 2018**

**Embarquement à 18h45 au port de Neuchâtel**

Départ: 19h00

Retour: 21h00

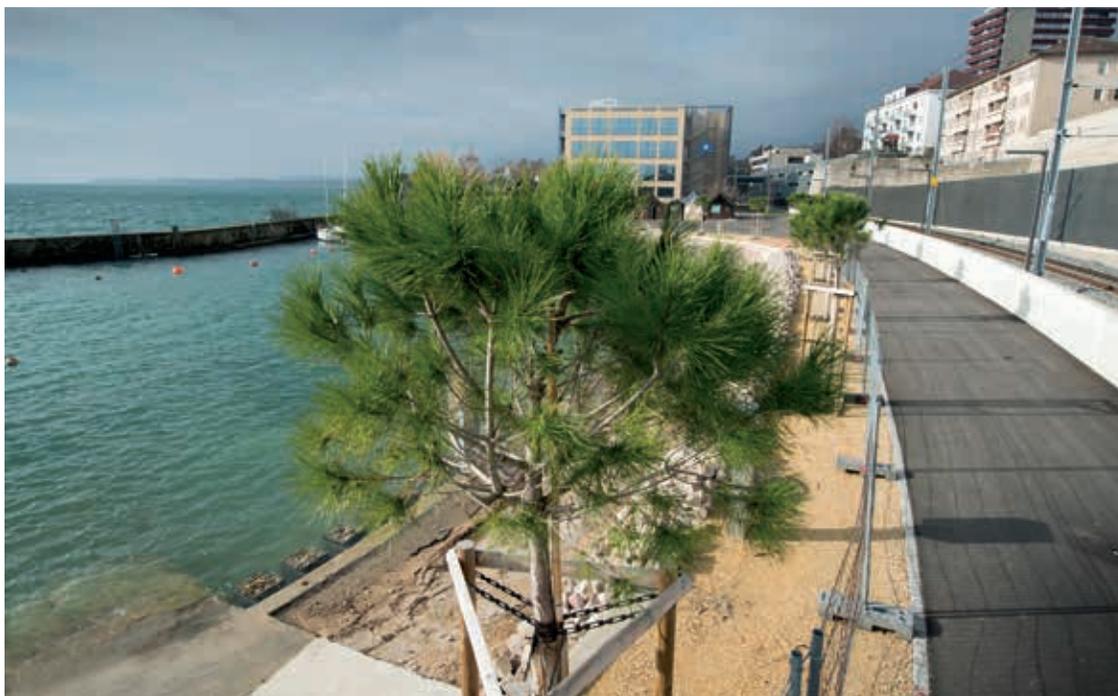


Chaque début d'année, des arbres sont coupés, d'autres sont replantés... mais le choix des essences évolue

# Au port de Serrières, on dirait le Sud

Chaque début d'année, la Ville se résout à abattre quelques dizaines d'arbres incurables ou trop âgés qui menaceraient le domaine public. Le même nombre, voire plus de sujets seront replantés à la belle saison. L'occasion, pour le Service des parcs et promenades, de parler des essences choisies pour reverdir la ville. Aujourd'hui, l'époque est aux arbres exotiques, plus résistants au changement climatique.

Ne leur parlez pas de « campagne d'abattage »! Vincent Desprez, chef du Service des parcs et promenades, et son collègue le contremaître Eddi Macuglia, en passionnés de l'arborisation en zone urbaine, parlent d'une seule voix: « Nous aimerions montrer que notre mission ne se limite pas à couper, mais à prodiguer des soins tout au long de l'année, de la plantation jusqu'à l'abattage. »



Un alignement de pins parasols donne une touche farniente au port de Serrières. • Photos: Stefano Iori

## Changement de philosophie

C'est la raison pour laquelle ils ont convié les médias pour un point de presse au port de Serrières, récemment réaménagé et relié au bourg par un chemin piétonnier au-dessus de la route. Au bord du lac s'élèvent désormais une dizaine de pins parasols alignés. En grandissant, ils amèneront à ce lieu encore trop neuf une touche méridionale et une ombre bienvenues. « Les conifères s'intègrent bien dans le paysage, entre zone construite et rives du lac, et résistent particulièrement bien à la vie en ville dans un contexte d'évolution climatique », explique Vincent Desprez, qui a été professeur à la Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève. Changement complet de philosophie! Dans les années 80, on

ne jurait que par les plantes indigènes. « On s'est aperçus que ces arbres de chez nous s'adaptaient toujours moins bien à la vie en ville. La réverbération, le déficit d'eau, la salinité du sol nuisent à leur santé. Ils développent en outre des maladies phytosanitaires », détaille Eddi Macuglia. C'est pourquoi la Ville utilise de plus en plus des plantes issues de croisement ou carrément des arbres provenant d'autres latitudes, en particulier du sud.

Autre changement de philosophie: la fin de la monoculture. Aujourd'hui, les Parcs et promenades prônent la diversification des essences et non plus la concentration d'une même espèce dans un même lieu: l'expérience a montré

que lorsqu'un arbre est malade, il contamine facilement ses semblables, sauf s'ils sont d'essences différentes. A proximité du port de Serrières, le parking d'échange P+R vient d'être végétalisé par des ginkgos, des pla-

tanés et des aulnes qui apportent une touche de fantaisie dans ce lieu de stationnement tout en respectant sa fonctionnalité.

Emmanuel Gebrig



## Le vallon de l'Ermitage touché par la tempête Eleanor

Qui dit plantations dit aussi nécessairement des coupes. Comme chaque année, la Ville identifie les sujets trop âgés, incurables, dont le maintien mettrait en danger les personnes comme les biens. « Chez nous, on ne décide jamais d'abattre un arbre à la légère! » indique Vincent Desprez.

En milieu urbain, l'équipe des arboristes grimpeurs surveille constamment l'état de ces organismes vivants. « Un arbre présentant des champignons ou une maladie peut tout à fait vivre encore plusieurs années. On ne coupe donc pas un arbre sans raison ou par simple mesure de précaution », renchérit Eddi Macuglia. Cette année, 40 sujets identifiés comme trop âgés ou incurables seront abattus prochainement. Un nombre équivalent, voire supérieur, sera replanté.

### Garantir la sécurité au Jardin botanique

Si aucun arbre n'est tombé en ville lors du passage de la tempête

Eleanor le 3 janvier dernier, les zones forestières du domaine communal et d'ailleurs dans le canton ont davantage souffert de rafales de vent jusqu'à 115 km/h. « Dans le vallon de l'Ermitage, plusieurs arbres ont été déracinés sur le périmètre du Jardin botanique, ce qui a fragilisé l'équilibre du boisé, notamment dans des secteurs parcourus par le public », explique Blaise Mulhauser, directeur du Jardin botanique.

Le Service des forêts, le Service des parcs et promenades ainsi que la direction du Jardin botanique ont pris des mesures rapides pour garantir la sécurité des promeneurs. Neuf arbres seront donc abattus ce mois-ci au Jardin botanique, en attendant d'autres coupes de consolidation pendant l'hiver 2018-2019. « Nous imaginons des mesures de compensation, notamment des plantations, dont certaines seront inscrites dans le cadre des 20 ans du Jardin botanique », affirme son directeur.



Le travail vertigineux des arboristes-grimpeurs.